

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 MARS 2015

Conseillers en exercice : 45

Votants : 34

Convocation du Conseil Municipal :
le 06/03/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 16/03/2015

Délibération n° D-2015-94

Stationnement - Gratuité de 18 heures à 19 heures du
stationnement géré par horodateur à proximité du centre-ville

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Yvonne VACKER, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Agnès JARRY, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Nathalie SEGUIN, ayant donné pouvoir à Madame Isabelle GODEAU

Excusés :

Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Monsieur Elmano MARTINS.

Direction Gestion Urbaine
Réglementaire

**Stationnement - Gratuité de 18 heures à 19 heures du
stationnement géré par horodateur à proximité du
centre-ville**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Afin de renforcer l'attractivité du commerce en centre-ville et notamment de faciliter les achats en fin de journée, il est proposé de rendre gratuite l'heure de stationnement de 18 heures à 19 heures sur les emplacements situés en zone rouge du centre-ville, qui sont gérés par horodateur.

Cette gratuité s'appliquera sur 204 cases payantes, actuellement gérées par 35 horodateurs, conformément au tableau et au plan en annexe, à compter du 30 mars 2015 qui constituera une nouvelle zone orange de stationnements payants.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la gratuité d'usage des emplacements de stationnement de 18 à 19 heures pour les cases payantes en nouvelle zone orange définie dans le plan annexé à compter du 30 mars 2015 (nouvelle zone orange).

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	34
Contre :	0
Abstention :	8
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Dominique SIX